

BGer 2C_136/2026 vom 16. April 2026

Bundesgericht, 2026-04-16, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_2C_136_2026

FR: TF 2C_136/2026 du 16 avril 2026

IT: TF 2C_136/2026 del 16 aprile 2026

Erwägungen

E. 1

À la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral du 11 mars 2025, déclarant irrecevable le recours contre un arrêt du Tribunal cantonal du canton de Vaud rejetant leur recours et confirmant le refus d'accorder une autorisation de séjour à leur fille C._____, A._____ et B._____ ont formé une demande de réexamen devant le Service de la population du canton de Vaud le 11 août 2025.

Par arrêt rendu le 24 février 2026, le Tribunal cantonal du canton de Vaud a rejeté le recours déposé par A._____, B._____ et leur fille C._____ contre la décision sur opposition du Service de la population du canton de Vaud du 31 octobre 2025, confirmant le refus d'entrer en matière sur la demande de réexamen.

Le 5 mars 2026, les intéressés ont recouru auprès du Tribunal fédéral contre l'arrêt rendu le 24 février 2026.

Le 7 avril 2026, ils ont retiré leur recours.

E. 2

Il convient par conséquent de prendre acte du retrait du recours et de rayer la cause du rôle en application de l' art. 32 al. 2 LTF .

Lorsque la cause est rayée du rôle en raison du retrait du recours, la partie recourante est réputée avoir succombé au sens de l' art. 66 al. 1 LTF (ordonnances 4D_1/2024 du 25 janvier 2024; 4A_146/2020 du 8 octobre 2020; Grégory Bovey, in Commentaire de la LTF, 3e éd. 2022, n° 38 ad art. 66 LTF). Elle doit supporter les frais qu'elle a causés inutilement (art. 66 al. 3 LTF ; Florence Aubry Girardin, in Commentaire de la LTF, 3e éd. 2022, n° 23 ad art. 32 LTF). Si l'affaire est liquidée en raison du retrait du recours, les frais judiciaires peuvent toutefois être réduits ou remis (art. 66 al. 2 LTF). En l'occurrence, compte tenu de l'avancement de la procédure, il n'est pas perçu de frais de justice. Il n'y a pas lieu d'allouer des dépens (art. 68 al. 1 et 3 LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.